

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

GROUPE DES ASSURANCES DE TUNISIE

Siège Social: 92-94 Avenue Hédi Chaker, 1002 Tunis

La société GAT publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2012 tels qu'ils vont être soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 22 octobre 2013. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes : Fehmi LAOURINE et Mohamed Ali ELAOUANI.

BILAN CONSOLIDE
Exercice clos au 31/12/2012
(exprimé en dinars)

ACTIFS

Code Rubrique	Rubrique des EF	Note	BRUT 31/12/2012	AMORTISSEMENT 31/12/2012	NET 31/12/2012	NET 31/12/2011
AC1	Actifs Incorporels	1	7 593 939	-4 675 174	2 918 764	2 687 443
AC11	Investissements de recherche & de développement		1 279 163	- 1 279 163	-	-
AC12	Concessions de marques, brevets, licences, marques, procédés		3 660 376	- 2 675 278	985 099	621 057
AC13	Good will		2 654 400	- 720 734	1 933 665	2 066 385
AC2	Autres Actifs d'exploitation	2	11 317 007	-7 236 684	4 080 322	3 379 189
AC21	Installations techniques et machines		9 529 714	-5 951 596	3 578 118	2 932 922
AC22	Autres Installations outillage et mobiliers		1 787 293	-1 285 088	502 204	446 267
AC3	Placements	3	220 083 960	-18 244 786	201 839 174	160 075 893
AC31	Terrains et Constructions		37 006 363	-13 814 479	23 191 884	22 836 389
AC32	Titres mis en équivalence		-	-	-	-
AC33	Autres placements		180 025 887	-4 430 307	175 595 580	134 147 165
AC34	Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes		3 051 710	-	3 051 710	3 092 339
AC4	Placements représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unités de compte		1 243 166	-4 388	1 238 777	0
AC5	Part des réassureurs dans les provisions techniques	4	60 993 486	-	60 993 486	59 888 609 *
AC6	Créances	5	103 732 036	-15 668 851	88 063 185	93 769 916 *
AC61	Créances nées d'opérations d'assurance directe		53 407 764	-14 908 296	38 499 468	36 992 685
AC62 a	Créances nées d'opérations de réassurance		43 515 257	-	43 515 257	51 010 516 *
AC62 b	Créances des autres activités		51 393	-29 437	21 956	17 265
AC63	Autres créances		6 757 622	-731 118	6 026 504	5 749 449
AC631	Personnel		208 014	-	208 014	231 298
AC632	Etat et Comptes Rattachés		5 323 706	-	5 323 706	4 442 836
AC633	Débiteurs divers		1 225 902	-731 118	494 784	1 075 316
AC64	Créances sur ressources spéciales		-	-	-	-
AC7	Autres éléments d'actifs	6	13 934 267	- 371 558	13 562 709	20 038 677 *
AC71	Avoirs en banques, CCP, chèques en caisse		4 115 486	- 371 558	3 743 928	11 259 909
AC72	Charges reportées		6 516 478	-	6 516 478	5 665 895 *
AC73	Comptes de régularisation Actif		3 302 303	0	3 302 303	3 112 874
AC731	Intérêts et loyers acquis non échus		2 742 672	-	2 742 672	2 353 428
AC733	Autres comptes de régularisation Actif		559 632	-	559 632	759 446
AC732	Estimation des réassurance Acceptation		-	-	-	-
AC74	Ecart de conversion Actif		-	-	-	-
TOTAL ACTIF			418 897 861	-46 201 442	372 696 418	339 839 728 *

(*) Montants retraités pour les besoins de comparabilité Cf Note V

BILAN CONSOLIDE
Exercice clos au 31/12/12
(exprimé en dinars)

PASSIFS

Code Rubrique	Rubrique des EF	Note	31/12/2012	31/12/2011	
CAPITAUX PROPRES					
CP1	Capital Social		35 000 000	35 000 000	
CP2	Réserves consolidées	-	813 441	1 928 961	
CP3	Rachats d'actions propres			*	
CP4	Résultat consolidé	-	9 632 396	1 387 852	
TOTAL CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION			7	24 554 163	34 458 892
CP5	Intérêts des minoritaires dans les réserves		57 767	293 515	
	Intérêts des minoritaires dans le résultat		8 777	65 759	
INTERETS DES MINORITAIRES			66 544	227 756	
PASSIFS					
PA1	Autres Passifs financiers		15 464	11 762	
PA11	Emprunts obligataires				
PA12	TCN émis par l'entreprise				
PA13	Autres emprunts		15 464	11 762	
PA14	Dettes envers les établissements bancaires et financiers				
PA2	Provision pour autres risque et charges		1 545 716	1 556 040	
PA21	Provision pour pour pensions et obligations assimilées		268 201	266 605	
PA23	Autres Provisions		1 277 515	1 289 435	
PA3	Provisions techniques brutes	8	267 737 101	232 260 379	
PA310	Provisions pour prime non acquise		31 219 414	27 103 940	
PA320	Provisions d'assurance vie		48 058 491	47 287 089	
PA330	Primes pour sinistre à payer vie		1 954 200	1 590 599	
PA331	Primes pour sinistre à payer non vie		177 863 888	147 842 425	
PA340	Primes pour participation aux bénéfices et ristournes vie		129 372	103 072	
PA341	Primes pour participation aux bénéfices et ristournes non vie		1 501 893	1 311 069	
PA350	Provision pour égalisation et équilibrage		1 602 642	1 427 788	
PA360	Autres Provisions techniques vie		-		
PA361	Autres Provisions techniques non vie		5 407 201	5 594 398	
PA4	Provision technique de contrats en unités de compte		1 532 827	-	
PA5	Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	9	60 169 854	55 809 231	
PA6	Autres Dettes	10	12 882 433	10 912 026	
PA61	Dettes nées d'opérations d'assurance directe		6 318 352	5 444 007	
PA62	Dettes nées d'opérations de réassurance		96 644	122 396	
PA63	Autres Dettes	11	6 467 437	5 345 623	
PA631	Dépôt et cautionnement reçus		5 060	5 280	
PA632	Personnel		31 595	17 656	
PA633	Etat et comptes rattachés		2 743 691	2 063 942	
PA634 a	Dettes des autres activités		1 958	-	
PA634 b	Créditeurs divers		3 679 190	3 258 639	
	Concours bancaires		5 943	106	
PA7	Autres Passifs		4 192 317	4 603 642	
PA71	Comptes de régularisation Passif		4 192 317	4 603 642	
PA711	Estimation des réassurance Acceptation			-	
PA712	Autres Comptes de régularisation Passif		4 192 317	4 603 642	
PA72	Ecart de conversion Passif		-	-	
TOTAL PASSIF			348 075 711	305 153 080	
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIF			372 696 418	339 839 728	

ETAT DE RÉSULTAT TECHNIQUE NON VIE CONSOLIDÉ

Exercice clos au 31/12/2012

(exprimé en dinars)

Note	Opérations Brutes 31/12/2012	Cessions ou Rétrocessions 31/12/2012	Opérations Nettes 31/12/2012	Opérations Nettes 31/12/2011
Primes émises et acceptées	<u>110 362 577</u>	<u>-24 749 396</u>	<u>85 613 180</u>	<u>74 818 643</u>
Primes émises et acceptées	114 479 853	-24 092 269	90 387 584	78 740 675
Variation de la provision pour prime non acquise	-4 117 277	-657 127	-4 774 404	-3 922 032
Produits des placements	<u>5 590 913</u>	<u>0</u>	<u>5 590 913</u>	<u>3 891 198</u>
Autres Produits techniques	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>96 922</u>
Charges de Sinistres	<u>102 722 022</u>	<u>-24 854 757</u>	<u>77 867 265</u>	<u>62 657 046</u>
Montants Payés	72 700 558	-21 394 696	51 305 862	46 013 742
Variation de la provision pour sinistres	30 021 463	-3 460 061	26 561 402	16 643 304
Variation des Autres Provisions techniques	<u>-20 305</u>	<u>1 678 437</u>	<u>1 658 132</u>	<u>-681 197</u>
Frais d'exploitation	<u>21 976 057</u>	<u>0</u>	<u>21 976 057</u>	<u>19 539 080</u>
Frais d'acquisition	17 866 359		17 866 359	15 423 590
Frais d'administration	4 109 698		4 109 698	4 115 489
Commissions reçues des réassureurs		<u>5 287 533</u>	<u>5 287 533</u>	<u>-4 956 812</u>
Autres Charges Techniques	<u>7 160 988</u>	<u>0</u>	<u>7 160 988</u>	<u>4 948 119</u>
RESULTAT TECHNIQUE NON VIE	<u>-15 885 273</u>	<u>3 714 457</u>	<u>-12 170 816</u>	<u>-2 699 472</u>

(*) Montants retraités pour les besoins de comparabilité Cf Note V

ETAT DE RÉSULTAT TECHNIQUE VIE CONSOLIDÉ

Exercice clos au 31/12/12

(exprimé en dinars)

Note	Opérations Brutes 31/12/2012	Cessions ou Rétrocessions 31/12/2012	Opérations Nettes 31/12/2012	Opérations Nettes 31/12/2011
Primes émises et acceptées	10 282 330	-733 473	9 548 857	10 840 626
Produits des placements	4 149 897		4 149 897	2 552 221
Autres produits techniques	-			
Charges de Sinistres	5 269 514	-384 575	4 884 939	6 436 799 *
Montants Payés	4 905 914	-592 397	4 313 517	6 548 638 *
Variation de la provision pour sinistres	363 600	207 822	571 422	-111 839 *
Autres Provisions techniques	2 382 590 -	136 840	2 245 750	2 593 987 *
Provisions d'assurance vie	879 524	-136 840	742 684	2 559 631 *
Variation des autres provisions	1 503 066		1 503 066	34 356
Participations aux Bénéfices et ristournes	140 791		140 791	93 664
Frais d'exploitation	1 675 957	0	1 675 957	1 018 943 *
Frais d'acquisition	1 276 374		1 276 374	842 508 *
Frais d'administration	399 583		399 583	176 435 *
Commissions reçues des réassureurs	0	-32 125	-32 125	-27 149
Autres Charges Technique	408 968		408 968	239 363 *
Charges de Placement	2 213 629		2 213 629	1 441 514
Produits de placements alloués transférés à l'ER non technique	-80 353		-80 353	-31 787
Commissions reçues des réassureurs	-	-	-	-
RESULTAT TECHNIQUE VIE	2 260 425	-179 933	2 080 491	1 563 937 *

(*) Montants retraités pour les besoins de comparabilité Cf Note V

ETAT DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Exercice clos au 31/12/2012

(exprimé en dinars)

	<i>Note</i>	<i>Assurance NON VIE</i>	<i>Assurance VIE</i>	<i>Autres Activités</i>	<i>Exercice 2012</i>	<i>Exercice 2011</i>
Primes émises et acceptées		90 387 584	9 548 857		99 936 441	89 581 301
Variation de la provision pour prime non acquise	-	4 774 404			4 774 404	3 922 032 *
Primes Acquises	12	85 613 180	9 548 857	-	95 162 037	85 659 269 *
Produits d'exploitation des autres activités				610 817	610 817	564 619
Produits des placements des sociétés d'assurance (vie)			4 149 897		4 149 897	2 552 221
Autres Produits techniques		-	-		-	-
Produits de placements alloués transférés à ER		5 590 913			5 590 913	3 891 198
Autres Produits d'exploitation (non technique)		-	-		-	96 922
Produits financiers				8 106	8 106	12 468
Produits d'exploitation	13	5 590 913	4 149 897	618 923	10 359 733	7 117 428
Charges financières				5 077	5 077	149
Charges de prestations d'assurance: Sinistres		77 867 265	4 884 939		82 752 204	69 093 845 *
Charges de prestations d'assurance: Provision technique		1 658 132	2 245 750		3 903 882	1 912 790 *
Charges de prestations d'assurance: Provision PB			140 791		140 791	93 664
Provision pour égalisation et équilibrage					-	-
Charges de prestations d'assurance: Frais d'exploitation		16 688 523	1 643 833		18 332 356	15 574 062 *
Autres charges techniques		7 160 989	408 968		7 569 957	5 187 482 *
Charges d'exploitation des autres activités				1 159 963	1 159 963	849 018
Charges des placements des sociétés d'assurance			2 213 629		2 213 629	1 441 514
Produits de placements alloués transférés à ER			80 353		80 353	31 787
Charges d'exploitation	14	103 374 909	11 618 262	1 165 040	116 158 211	94 184 312 *
RESULTAT TECHNIQUE (OPERATIONNEL)		-12 170 816	2 080 491	-546 117	-10 636 441	-1 407 615 *
Produits des placements des sociétés d'assurance				8 307 146	8 307 146	8 452 473
Produits de placements alloués transférés à ER				5 590 913	5 590 913	3 891 198 *
Autres Produits non techniques				558 887	558 887	2 876 685
Autres charges non techniques				384 932	384 932	674 207
Charges des placements des sociétés d'assurance				2 121 088	2 121 088	4 102 399
Produits de placements alloués transférés à ER				80 353	80 353	31 787 *
RESULTAT DE L'ACTIVITE COURANTE		-12 170 816	2 080 491	303 335	-9 786 989	1 285 526 *
Autres produits nets				348 457	348 457	159 718
Nets de charges					-	-
Elément Extraordinaire					-	-
Nets de pertes					-	-
Quote part dans le résultat des entreprises associées					-	-
RESULTAT DES ACTIVITES ORD AV IMPOT		-12 170 816	2 080 491	651 793	-9 438 532	1 445 244 *
Impôt sur les Bénéfices exigible			136 070,26	49 017	185 087	123 150 *
Impôt sur les Bénéfices différé						*
RESULTAT DES ACTIVITES ORD AP IMPOT		-12 170 816	1 944 421	602 776	-9 623 619	1 322 094 *
Quote part des minoritaires					-	-
RESULTAT CONSOLIDÉ DU GROUPE	-	12 170 816	1 944 421	602 776	9 623 619	1 322 094 *

(*) Montants retraités pour les besoins de comparabilité Cf Note V

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

Exercice clos au 31/12/2012

(exprimé en dinars)

Rubriques	31/12/2012	31/12/2011
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Encaissement des primes reçues des assurés	123 066 205	103 272 917
Sommes versées pour paiement des sinistres	-64 659 686	-76 015 439
Encaissement des primes reçues (acceptation)	-	-
Sommes versés pour les sinistres (acceptation)	0	-50 600
Commissins versées sur acceptations	-	-
Participations bénéficiaires payées	-	-
Décaissement des primes pour la cession	13 609 042	13 877 760
encaissement des sinistres pour les cessions	-	-
commissions recues sur les cessions	-	-
Commissions versées aux intermédiaires	-11 787 515	-9 090 961
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-16 931 235	-16 082 168
variation des depots auprès des cedantes	-	-
variation des especes recues des cessionnaires	-	-
Décaissement liée à l'acquisition de placements financiers	-181 182 536	-94 289 598
Encaissement liée à la cession des placements financiers	138 305 559	88 612 442
Taxes sur les assurances versées au trésor	-15 643 087	-13 278 098
Produits financiers reçus	10 570 481	7 236 910
Impôts sur les bénéfices payés	-49 545	-61 167
Autres mouvements	276 011	-109 752
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	-4 426 306	4 022 245
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Decaissement provenant de l'acquisition d'immo corporel et	-2 839 497	-3 418 716
Encaissement provenant de La cession d'immo corporel et	228 202	150 226
Decaissement provenant de l'acquisition de terrains et	-402 286	22 946
Decaissement provenantde l'acquisition de placement aupres des	-	-
Dncaissement provenantde la cession de placement aupres des	-	-
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	-3 013 581	-3 245 545
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissement suite a l'emission des actions	-	-
Dividendes et autres distributions	-68 750	-75 000
Encaissement provenant d'emprunts	-	-
Remboursement d'emprunts	- 220	-
Augmentations/Diminution des ressources speciales	-	17 755
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-68 970	-57 245
Incidences des variations des taux de change	-	-
liquidités et équivalents de liquidités	-	-
Variation de trésorerie	-7 508 858	719 456
Trésorerie au début de l'exercice	11 292 151	10 572 696
Trésorerie à la clôture de l'exercice	3 783 294	11 292 152

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

I. PRESENTATION DU GROUPE :

1. Secteurs d'activité :

Le Groupe des Assurances de Tunisie « GAT Assurances » est une compagnie d'assurance et de réassurance privée dont le siège social est basé à Tunis et dispose des atouts de choix qui lui permettent d'offrir à ses Clients un service de qualité.

Le Groupe des Assurances de Tunisie « GAT Assurances » est à la tête d'un groupe composé de quatre sociétés, intervenant dans plusieurs domaines d'activité y compris « GAT Assurances ». Ces sociétés figurent dans le périmètre de consolidation, à savoir :

- La Société Tunisienne d'Assurance Vie et de Capitalisation (AMINA) : Créée en 1983, AMINA est la première compagnie spécialisée en assurance vie opérant en Tunisie. Il s'agit d'une société anonyme au capital social de 3.000.000 dinars totalement libéré ayant pour objet d'effectuer toutes opérations d'assurance vie et de capitalisation ainsi que les opérations d'acceptation en réassurance vie. Au 31/12/2011, le capital social de cette société est détenu à hauteur de 94.67% par « GAT Assurances »
- La Société GAT immobilier (Ex-CODIT) : Créée en 1921, la société GAT immobilier est une société anonyme au capital social de 1.851.520 dinars détenu à hauteur de 30% par « GAT Assurances ». L'objet social de cette société est la gestion et le développement du patrimoine immobilier.
- La Société GAT investissement (Ex-SOFIGAT) : En 2011, la société SOFIGAT Créée en 1995 a changé sa dénomination sociale pour devenir GAT investissement. C'est une société d'investissement à capital fixe régie, notamment par la loi 88-92. Au 31/12/2011, le capital social de cette société est de 6.870.000 dinars détenu à hauteur de 99.74% par « GAT Assurances ». L'objet social de cette société est la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières au moyen de l'utilisation de ses fonds propres.

2. Périmètre de consolidation :

Le périmètre de consolidation est défini en fonction du pourcentage de contrôle de la société mère directement ou indirectement par l'intermédiaire d'une filiale dans le capital des sociétés à consolider.

Le contrôle est le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin d'obtenir des avantages de ses activités.

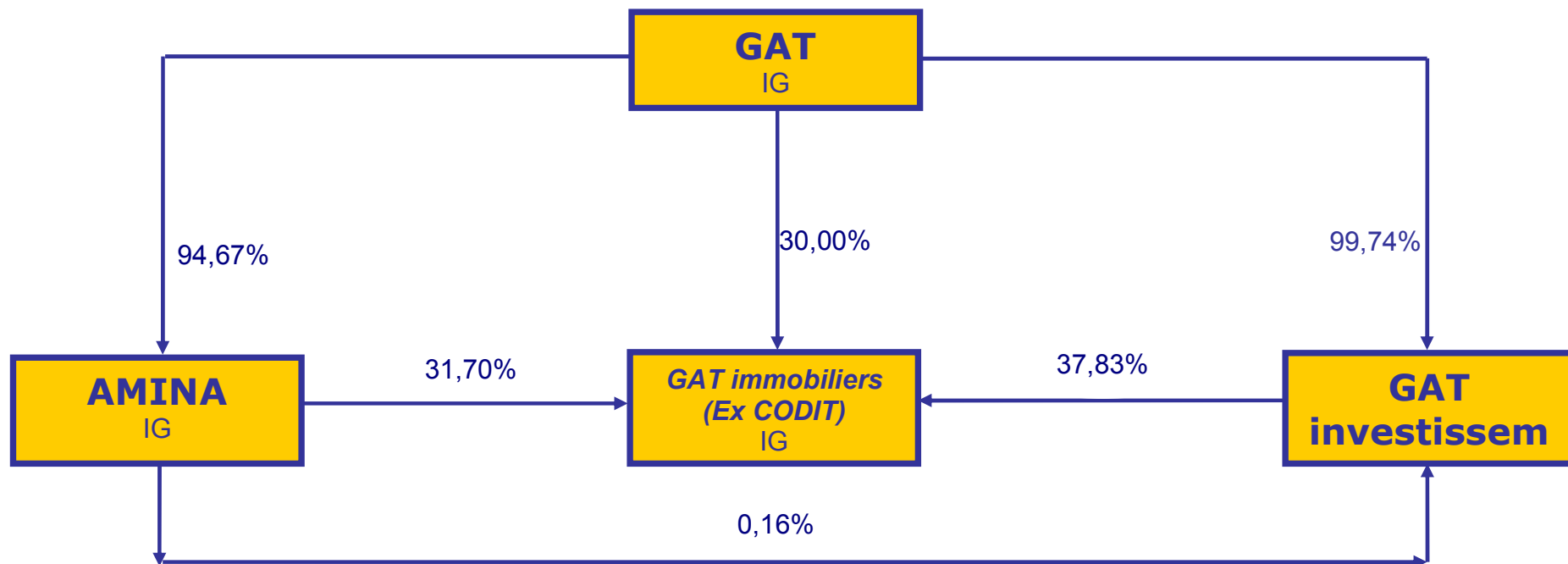
Les comptes consolidés de « GAT Assurances » comprennent ceux de la société consolidante, ainsi que ceux des filiales : GAT Investissement, GAT Immobilier et GAT VIE.

Lors de la détermination du périmètre de consolidation, nous avons mis en œuvre l'hypothèse suivantes : Aucune participation n'est détenue à titre temporaire, dans l'unique perspective de sa sortie ultérieure dans un avenir proche.

a) LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES:

<i>PARTICIPATIONS</i>	Montant de la participation	Siège	Pays	Activité	% d'Intérêts	% Contrôle
Société consolidante	<i>GAT</i>	<i>92-94 AVENUE HEDI CHAKER</i>	<i>TUNISIE</i>	<i>L'Assurance dans toutes ses branches</i>	100.00%	100.00%
Société intégrée globalement	<i>GAT Investissement (Ex-SOFIGAT)</i>	<i>92 AVENUE HEDI CHAKER TUNIS</i>	<i>TUNISIE</i>	<i>Gestion de portefeuille de valeur mobilière</i>	99.90%	99.90%
	<i>GAT immobilier (Ex-CODIT)</i>	<i>15 bis rue GHANDI 1001 TUNIS</i>	<i>TUNISIE</i>	<i>Développement immobilier et touristique</i>	97.80%	99.53%
	<i>GAT Vie (Ex-AMINA)</i>	<i>92 AVENUE HEDI CHAKER 1002 TUNIS</i>	<i>TUNISIE</i>	<i>Assurance sur la vie</i>	99.90%	99.90%

b) ORGANIGRAMME DU GROUPE:



II. MODALITES D'ETABLISSEMENT DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES:

1. Principes comptables:

Les états financiers consolidés de « **GAT Assurances** » sont établis selon les normes comptables nationales NCT applicables au 31 Décembre 2012.

Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2012 sont élaborés selon les conventions comptables prévues par le cadre conceptuel telle que promulgué par le décret n°96-2459 du 30 Décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité

Toutes les sociétés consolidées arrêtent leurs comptes au 31 décembre.

2. Les normes comptables nationales appliquées :

Le « **GAT Assurances** » a élaboré et présenté ses comptes consolidés 2012 en appliquant les normes comptables tunisiennes NCT, applicables au 31 Décembre 2012, telles que définies par la loi N° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et par le décret N° 96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité.

3. Première Consolidation

« **GAT Assurances** » a élaboré et présenté ses comptes consolidés pour la première fois au 31/12/2005.

De ce fait les opérations intergroupes ayant impact sur le résultat et qui sont antérieures à l'exercice 2005 ne sont pas prises en compte.

Lors de la consolidation d'une filiale pour la première fois, un écart de première consolidation est constaté.

L'écart de première consolidation est définie comme étant la différence entre le coût d'acquisition des titres et la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis à la date de l'opération d'échange.

Cet écart est défalqué en :

- Un premier écart qui correspond à la quote part dans les plus values sur les actifs immobilisés. Cet écart est réparti sur la durée de vie de l'actif concerné.
- Un deuxième écart qui correspond au reliquat entre l'écart de première consolidation et l'écart d'acquisition et qui est définie comme étant un good will, amorti sur une durée de 20 ans.

3.1 Ecart d'acquisition sur GAT IMMOBILIER (EX-CODIT) :

La consolidation de la société GAT IMMOBILIER (EX-CODIT) fait apparaître un écart de première consolidation de 1 439 457 DT qui s'explique comme suit :

<i>VALEUR D'ACQUISITION DES TITRES</i>	<i>PART DU GROUPE DANS LES CAPITAUX PROPRES DE CODIT EN 2002</i>	<i>ECART DE PREMIERE CONSOLIDATION</i>
4 063 600	2 624 143	1 439 457

L'écart de première consolidation qui s'élève à 1 439 457 DT est a été défalqué comme suit :

<i>ECART DE PREMIERE CONSOLIDATION</i>	<i>ECART D'EVALUATION</i>	<i>GOOD WILL</i>
1 439 457	1 077 770	361 687

L'écart d'évaluation est composé d'une plus value sur terrain de 60 347 DT et une plus value sur construction de 2 685 797 DT.

Les justes valeurs du terrain et des constructions sont déterminées en 2002, l'exercice au cours duquel est effectuée l'acquisition des titres, en se basant sur les évaluations effectuées respectivement en 1998 par Mr Raouf GUIGA et en 2005 par Mr Mohieddine DJERAD.

Les plus values se détaillent comme suit

	<i>VCN</i>	<i>JV 31/12/2002</i>	<i>PLUS VALUE</i>	<i>PART GROUPE</i>
Terrains	4 454 767	4 515 114	60 347	23 684
Constructions	898 102	3 583 899	2 685 797	1 054 086
TOTAL	5 352 869	8 099 013	2 746 144	1 077 770

Par ailleurs, **GAT Assurances** a acquis 4 lots supplémentaires en 2007, en 2008 et en 2010.

- L'acquisition supplémentaire en 2007 à augmenter le pourcentage de participation du GAT dans la société GAT IMMOBILIER (EX-CODIT) de 39,25% à 62,95%, et a engendré un Goodwill supplémentaire de 1 027 804 DT, détaillé comme suit :

<i>VALEUR D'ACQUISITION DU DEUXIEME LOT DE TITRE</i>	<i>PART DU GROUPE DANS LES CAPITAUX PROPRES DE CODIT EN 2007</i>	<i>Goodwill</i>
2 633 400	1 605 596	1 027 804

- L'acquisition supplémentaire en 2008 augmenté le pourcentage de participation du GAT dans la société GAT IMMOBILIER (EX-CODIT) de 62,95% à 66,37%, et a engendré un Good will supplémentaire de 146 750 DT, détaillé comme suit :

<i>VALEUR D'ACQUISITION DU DEUXIEME LOT DE TITRE</i>	<i>PART DU GROUPE DANS LES CAPITAUX PROPRES DE CODIT EN 2008</i>	<i>Goodwill</i>
380 160	233 410	146 750

- L'acquisition supplémentaire en 2010 a augmenté le pourcentage de participation du GAT dans la société GAT IMMOBILIER (EX-CODIT) de 68.89% à 99.56%, et a engendré un Good will supplémentaire de 937 079 DT, détaillé comme suit :

<i>VALEUR D'ACQUISITION DU Troisième LOT DE TITRE</i>	<i>PART DU GROUPE DANS LES CAPITAUX PROPRES DE CODIT EN 2010</i>	<i>Goodwill</i>
3 068 252	2 131 173	937 079

3.2 Ecart d'acquisition sur GAT VIE (Ex-AMINA) :

La consolidation de la société GAT VIE fait apparaître un écart d'acquisition de 181 080 DT. Cet écart d'acquisition provient de l'acquisition de titres effectuée en 2009 qui a augmenté le pourcentage de participation du GAT dans la société GAT VIE de 56,17 % (de 33,43% à 89,6%). Le Good will ainsi dégagé de l'opération se présente comme suit :

<i>VALEUR D'ACQUISITION DES TITRES</i>	<i>PART DU GROUPE DANS LES CAPITAUX PROPRES DE AMINA EN 2009</i>	<i>Goodwill</i>
1 906 202	1 725 122	181 080

L'acquisition supplémentaire en 2010 à augmenter le pourcentage de participation du GAT dans la société GAT VIE de 89,9 % à 94.47%, et a engendré un Good will négatif de 27 282 DT, détaillé comme suit :

<i>VALEUR D'ACQUISITION DES TITRES</i>	<i>PART DU GROUPE DANS LES CAPITAUX PROPRES DE AMINA EN 2010</i>	<i>Goodwill</i>
137 000	164 282	-27 282

Ce good will a été directement comptabilisé en résultat de l'exercice 2010.

L'acquisition supplémentaire en 2012 à augmenter le pourcentage de participation du GAT dans la société GAT VIE de 94.47%, % à 94.67%, et a engendré un Good will de 467 DT. Ce Good will a été directement comptabilisé en résultat de l'exercice 2012.

3.3 Ecart d'acquisition sur GAT INVESTISSEMENT (EX-SOFIGAT) :

L'opération d'augmentation de capital de la GAT INVESTISSEMENT (EX-SOFIGAT) de 38 700 actions à la quelle seule le GAT a participé a engendré une augmentation du pourcentage de participation du GAT dans la société GAT INVESTISSEMENT (EX-SOFIGAT) de 99,78% à 99,9%, et a engendré un Good will négatif de 2 636 DT, détaillé comme suit :

<i>Coût attribuable aux actions de contrôle</i>	<i>PART DU GROUPE DANS LES CAPITAUX PROPRES DE SOFIGAT EN 2010</i>	<i>Goodwill</i>
7 523	10 159	-2 636

Ce goodwill a été directement comptabilisé en résultat de l'exercice 2010.

III. PRINCIPES COMPTABLES :

1. Méthode de consolidation :

Les comptes consolidés du Groupe intègrent l'ensemble des filiales, entreprises associées et co-entreprises de la société consolidante « **GAT ASSURANCES** »

I. Filiales : NCT 35

Les filiales sont toutes les entités (y compris les entités ad hoc) dont la société consolidante dirige les politiques financières et opérationnelles, ce qui correspond généralement à une participation supérieure à la moitié des droits de vote.

Les états financiers des filiales sont intégrés dans les comptes consolidés à partir de la date à laquelle ce contrôle s'exerce et jusqu'à la date à laquelle il prend fin.

Les intérêts des actionnaires minoritaires dans les fonds propres ainsi que dans le résultat figurent dans les rubriques appropriées des comptes consolidés.

Les transactions, soldes et plus-values latentes sur transactions intra-groupe sont éliminés. Les pertes latentes sont également éliminées sauf si la transaction indique une perte de valeur sur cession d'actif.

Les principes comptables retenus par les filiales ont été modifiés, le cas échéant, de manière à harmoniser les règles appliquées au sein du Groupe.

II. Entreprises associées : NCT 36

Les entreprises associées sont des entités sur lesquelles « **GAT ASSURANCES** » exerce une influence notable sans pour autant les contrôler. Il s'agit d'entités dans lesquelles la société consolidante détient généralement une participation de 20 % à 50 % des droits de vote.

Les participations dans les entreprises associées sont mises en équivalence et sont initialement comptabilisées au coût. Elles intègrent les goodwill constatés au moment de l'acquisition (nets du cumul des pertes de valeurs).

La quote-part de la société consolidante dans les résultats des entreprises associées constatés après l'acquisition est comptabilisée au compte de résultat jusqu'à la date à laquelle l'influence notable cesse. Les plus-values latentes sur transactions entre le Groupe et ses entreprises associées sont éliminées à hauteur de la participation du Groupe dans ces dernières.

Les pertes latentes sont également éliminées sauf si la transaction indique une perte de valeur sur cession d'actif.

III. Co-entreprises : NCT 37

Les co-entreprises sont des entités ayant des activités dans lesquelles la société consolidante exerce un contrôle conjoint conformément à un accord contractuel.

L'intégration proportionnelle est appliquée aux sociétés détenues, contrôlées et gérées conjointement avec des partenaires (coentreprises). Les actifs, passifs, revenus et charges sont consolidés au prorata de la participation au capital.

IV. Autres Participations

Les participations dans des sociétés autres que des filiales, entreprises associées ou co-entreprises ne sont pas consolidées.

Elles sont comptabilisées dans les actifs financiers.

2. Information sectorielle :

L'information sectorielle est fournie en fonction de la nature des activités exercées par les sociétés faisant partie du groupe.

- Un secteur d'activité est une composante distincte d'une entité engagée dans la fourniture de produits ou de services soumis à des risques et des rentabilités différents de ceux des autres secteurs.

- Un secteur géographique est engagé dans la fourniture de produits ou de services dans un environnement économique particulier qui est exposé à des risques et des rentabilités différents de ceux des autres secteurs d'activité opérant dans d'autres environnements économiques.

3. Immobilisations incorporelles : NCT 06

Les actifs incorporels sont immobilisés dans la mesure où les avantages économiques futurs associés à ces actifs iront au Groupe et les coûts correspondants peuvent être identifiés de façon fiable.

Ils sont amortis selon la méthode linéaire sur leur durée d'utilité.

4. Immobilisations corporelles : NCT 05

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au bilan du Groupe à leur coût diminué du cumul des amortissements et, s'il y a lieu, du cumul des pertes de valeur.

Les coûts de réparation et d'entretien courants sont enregistrés en charges au fur et à mesure qu'ils sont encourus.

Les immobilisations corporelles sont amorties suivant la méthode linéaire, à l'exception des terrains, qui ne sont pas amortis. L'amortissement des immobilisations corporelles reflète le rythme selon lequel les avantages économiques futurs liés à l'actif sont estimés être consommés.

Les durées d'amortissement appliquées par le Groupe, basées sur la durée d'utilité prévue des actifs correspondants, sont les suivantes :

Libellé	Taux
Logiciel informatique	20%
Frais de recherche et développement	33%
Construction	5%
Equipements de bureau	10%
Matériels de transport	20%
Installations générales	10%
Matériel informatique	15%
Autres immobilisations	10%

5. Impôt sur le résultat :

Les passifs d'impôt différé sont les montants d'impôts sur le résultat payables au cours d'exercices futurs au titre de différences temporelles imposables.

Les actifs d'impôt différé sont les montants d'impôts sur le résultat recouvrables au cours d'exercices futurs au titre de différences temporelles déductibles ou du report en avant de pertes fiscales non utilisées.

La charge d'impôt au compte de résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé :

- l'impôt exigible est basé sur les bénéfices des sociétés du Groupe. Il est calculé conformément aux règles locales.
- l'impôt différé est calculé, selon la méthode du report variable, sur les différences temporelles existant entre les bases fiscales des actifs et passifs et leur valeur figurant dans les comptes consolidés, en utilisant les taux d'imposition applicables comme devant être applicables à la date à laquelle ces différences temporelles sont supposées se résorber.

Les impôts différés actifs ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que des résultats futurs taxables permettront d'absorber les différences temporelles et les déficits reportables.

6. Provisions pour risque et charges : NCT 11

La société constate une provision lorsque :

- Elle a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé
- Il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économique sera nécessaire pour régler cette obligation, et
- Le montant de cette obligation peut être mesuré de façon fiable

7. Provisions techniques : NCT 26

Les sociétés d'assurance constatent les provisions techniques prévues par la NCT 28 et selon l'arrêté du ministre des finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation

Le calcul de la provision mathématique au cours de l'exercice 2012, pour les sociétés GAT et la société AMINA, a eu lieu en application de l'arrêté du ministre des finances du 05 Janvier 2009 modifiant l'arrête du ministre des finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques des entreprises d'assurances et les conditions de leur représentation.

IV. Notes d'information relatives aux principaux éléments des états financiers consolidés:

A. EXPLICATION DES COMPTES D'ACTIFS

1) Actifs Incorporels

Les immobilisations incorporelles nettes consolidées accusent un solde au 31 Décembre 2012 de 2 918 764 DT.

Les immobilisations incorporelles brutes consolidées s'élèvent au 31 Décembre 2012 à 7 593 939 DT détaillées comme suit :

CODE RUBRIQUE	RUBRIQUES	31/12/2011	Acquisitions	Cessions	31/12/2012
AC11	Investissements de recherche & de développement	1 279 163		-	1 279 163
AC12	Logiciels	2 945 253	715 123	-	3 660 376
AC13	Good will	2 654 400	-	-	2 654 400
TOTAL		6 878 816	715 123	-	7 593 939

Les dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles consolidées s'élèvent pour l'exercice 2012 à 4 675 174 DT détaillées comme suit :

CODE RUBRIQUE	RUBRIQUES	31/12/2011	Dotation 2012	31/12/2012
AC11	Amt Investissements de recherche & de développement	1 279 163	0	1 279 163
AC12	Amt Logiciels	2 324 196	351 082	2 675 278
AC13	Amt good will	588 014	132 720	720 734
TOTAL		4 191 373	483 801	4 675 174

2) Autres Actifs d'exploitation

Les Autres Actifs d'exploitation nets consolidés accusent un solde au 31 Décembre 2012 de 4 080 322 DT.

La valeur brute consolidée des Autres Actifs d'exploitation s'élève au 31 Décembre 2012 à 11 317 007 DT est détaillée comme suit :

CODE RUBRIQUE	RUBRIQUES	31/12/2011	Acquisitions	Cessions	31/12/2012
AC21	Installations Agencements Aménagements	3 903 808	1 036 716		4 940 524
AC21	Matériel de transport	1 496 622	63 562		1 560 184
AC21	Matériel de bureau et informatique	2 858 791	170 215		3 029 006
AC22	Mobilier de bureau	1 118 589	135 135	-	1 253 724
AC22	Autres immobilisations corporelles	498 171	35 397		533 568
TOTAL		9 875 981	1 441 026	0	11 317 007

Les amortissements des autres actifs d'exploitation nets consolidés accusent un solde au 31 Décembre 2012 de 7 236 684 DT.

CODE RUBRIQUE	RUBRIQUES	31/12/2011	Dotations/ Reprises	31/12/2012
AC21	Amort Installations Agencements Aménagements	2 634 373	192 718	2 827 091
AC21	Amort Matériel de Transport	645 232	210 190	855 422
AC21	Amort Matériel de Bureau informatique	2 856 241	286 752	3 142 993
AC23	Amort des Autres immobilisations Corporelles	360 946	50 232	411 178
TOTAL		6 496 792	739 892	7 236 684

3) Placements

Cette rubrique figure au niveau du bilan consolidé 31 Décembre 2012 pour un montant net de 201 839 174 DT.

Cette rubrique figure au niveau du bilan consolidé 31 Décembre 2012 pour un montant brut de 220 083 960 DT.

CODE RUBRIQUE	RUBRIQUES	31/12/2011	Acquisitions/ Cessions	31/12/2012
AC31	Terrains et Constructions	35 812 300	1 194 063	37 006 363
AC33	Autres placements	138 481 131	41 544 756	180 025 887
AC 34	Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	3 092 339	- 40 629	3 051 710
TOTAL		177 385 770	42 698 190	220 083 960

Les provisions pour dépréciation des titres s'élèvent à 18 244 786 DT, se détaillant comme suit :

CODE RUBRIQUE	RUBRIQUES	31/12/2011	Dotations/Reprises 2012	31/12/2012
AC31	Amortissement des immeubles d'exploitation	12 975 911	838 568	13 814 479
AC33	Provision pour dépréciation des placements financiers	3 179 294	112 308	3 291 602
AC33	Provision pour dépréciation des obligations et autres titres à revenu fixe	1 154 672	-15 967	1 138 705
TOTAL		17 309 877	934 909	18 244 786

4) Part des réassureurs dans les provisions techniques

Cette rubrique figure au niveau du bilan consolidé 31 Décembre 2012 pour un montant de 60 993 486 DT, se détaillant comme suit :

CODE RUBRIQUE	RUBRIQUES	31/12/2012	31/12/2011	VAR	VAR %
AC510	Provision pour primes non acquises et primes à annuler	5 957 140	6 614 267	-657 127	-9,93%
AC 530	Provision pour sinistres vie	493 472	2 065 180	-1 571 708	-76%
AC 531	Provision pour sinistres non vie	53 407 783	50 155 544	3 252 239	6%
AC 550	Provision d'égalisation et d'équilibrage	1 135 091	1 053 618	81 473	8%
TOTAL *		60 993 486	59 888 609	1 104 877	1,84% (*)

Montant 2011 retraités pour les besoins de comparabilité Cf. Note V

5) Créances

Cette rubrique figure au niveau du bilan consolidé 31 Décembre 2012 pour un montant net de provisions de 88 063 185 DT, se détaillant comme suit :

CODE RUBRIQUE	RUBRIQUES	31/12/2012	31/12/2011	VAR	VAR %
AC61	Créances nées d'opérations d'assurance directe	38 499 468	36 992 685	1 506 783	4%
AC62 a	Créances nées d'opérations de réassurance *	43 515 257	51 010 516	-7 495 259	-15%
AC 62 b	Créances des autres activités	21 956	17 265	4 691	27%
AC63	Autres créances	6 026 504	5 749 449	277 055	5%
Total		88 063 185	93 769 916	-5 706 730	-6%

(*) Montant

2011 retraités pour les besoins de comparabilité Cf. Note V

Les autres créances sont détaillées comme suit :

CODE RUBRIQUE	RUBRIQUES	31/12/2012	31/12/2011	VAR	VAR %
AC631	Personnel	208 014	231 298	-23 284	-10%
AC632	Etat et comptes Rattachés (1)	5 323 706	4 442 835	880 871	20%
AC 633	Débiteurs divers	494 784	1 075 316	-580 532	-54%
TOTAL		6 026 504	5 749 449	277 055	5%

(1) Au niveau de la rubrique Etat et comptes rattachés figurent un montant d'actif d'impôt différé pour 41 711 DT qui correspond à l'effet d'impôt au niveau des écritures de retraitement et d'élimination.

Les provisions pour dépréciation des créances s'élèvent au 31/12/2011 à 15 668 851 DT.

CODE RUBRIQUE	RUBRIQUES	31/12/2012	31/12/2011	VAR	VAR %
AC61	Provision pour dépréciation des créances nées d'opérations d'assurance directes	14 908 296	11 499 584	3 408 712	30%
AC62b	Provision pour dépréciation des créances des autres activités	29 437	30 821	-1 384	-4%
AC633	Provision pour dépréciation des débiteurs divers	731 118	719 582	11 536	2%
TOTAL		15 668 851	12 249 987	3 418 864	28%

6) Autres éléments d'actifs :

Cette rubrique figure au niveau du bilan consolidé 31 Décembre 2012 pour un montant net de provisions de 13 562 709 DT, se détaillant comme suit :

CODE RUBRIQUE	RUBRIQUES	31/12/2012	31/12/2011	VAR	VAR %
AC71	Avoirs en banques, CCP, chèques en caisse	3 743 928	11 259 909	-7 515 981	-67%
AC72	Charges reportées*	6 516 478	5 665 895	850 583	15%
AC73	Compted de régularisation Actif	3 302 303	3 112 874	189 429	6%
TOTAL		13 562 709	20 038 677	-6 475 968	-32%

(*) Montant

2011 retraités pour les besoins de comparabilité Cf. Note V

Les comptes de régularisation sont détaillés comme suit :

CODE RUBRIQUE	RUBRIQUES	31/12/2012	31/12/2011	VAR	VAR %
AC731	Intérêts et loyers acquis non échus	2 742 672	2 353 428	389 244	16,54%
AC733	Autres comptes de régularisation Actif	559 632	759 446	-199 814	-26,31%
TOTAL		3 302 303	3 112 874	189 429	6%

B. EXPLICATION DES COMPTES DE PASSIF

7) Capitaux propres

Les capitaux propres consolidés s'élèvent au 31 Décembre 2012 à 24 554 163 DT.

Ils présentent le détail suivant :

CODE RUBRIQUE	RUBRIQUES	31/12/2011	Augmentation	Diminution	31/12/2012
CP1	Capital Social	35 000 000			35 000 000
CP2	Réserves consolidés (*)	- 1 928 961	1 115 520		-813 441
CP3	Résultat consolidé (*)	1 387 852		-11 020 248	- 9 632 396
TOTAL		34 458 891	1 115 520	-11 020 248	24 554 163

(*) Montant 2011 retraités pour les besoins de comparabilité Cf. Note V

Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires s'élèvent au 31 Décembre 2012 à 66 544 DT contre 360 759 DT en 2011 et se défalquent comme suit :

RUBRIQUES	31/12/2012	31/12/2011	VAR	VAR%
Intérêts des minoritaires dans les réseves	57 767	293 515	-235 748	-80%
Intérêts des minoritaires dans le résultat	8 777	-65 759	74 536	-113%
	66 544	227 756	-161 212	-71%

II

est à signaler que les pertes revenant aux minoritaires ne sont pas devenues supérieures aux intérêts minoritaires dans les capitaux propres des filiales (Conformément au paragraphe 24 de la NCT 35).

8) Provisions techniques brutes

Le solde consolidé des provisions techniques brutes s'élève au 31 Décembre 2012 à 267 737 101 DT. Elles présentent le détail suivant :

CODE RUBRIQUE	RUBRIQUES	31/12/2012	31/12/2011	VAR	VAR %
PA310	Provisions pour prime non acquise*	31 219 414	27 103 940	4 115 474	15%
PA320	Provisions d'assurance vie	48 058 491	47 287 089	771 402	2%
PA330	Primes pour sinistre à payer vie	1 954 200	1 590 599	363 601	23%
PA331	Primes pour sinistre à payer non vie	177 863 888	147 842 425	30 021 463	20%
PA340	Primes pour participation aux bénéfices et ristournes vie	129 372	103 072	26 300	26%
PA341	Primes pour participation aux bénéfices et	1 501 893	1 311 069	190 824	15%
PA350	Provision pour égalisation et équilibrage	1 602 642	1 427 788	174 854	12%
PA360	Autres Provisions techniques vie	-	-	-	
PA361	Autres Provisions techniques non vie	5 407 201	5 594 398	-187 197	-3%
TOTAL		267 737 101	232 260 379	35 476 721	15%

(*) Montant 2011

retraités pour les besoins de comparabilité Cf. Note V

9) Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires

Le solde consolidé des dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires s'élève au 31 Décembre 2012 à 60 169 854 DT contre 55 809 231 DT au 31 Décembre 2011 (Montant 2011 retraités pour les besoins de comparabilité Cf. Note V)

10) Autres Dettes

Les autres dettes consolidées accusent un solde au 31 Décembre 2012 de 12 882 433 DT.

CODE RUBRIQUE	RUBRIQUES	31/12/2012	31/12/2011	VAR	VAR %
PA61	Dettes nées d'opérations d'assurance directe	6 318 352	5 444 007	874 345	16%
PA62	Dettes nées d'opérations de réassurance	96 644	122 396	-25 752	-21%
PA63	Autres Dettes	6 467 437	5 345 623	1 121 814	21%
TOTAL		12 882 433	10 912 026	1 970 407	18%

Les

autres dettes sont détaillées comme suit :

CODE RUBRIQUE	RUBRIQUES	31/12/2012	31/12/2011	VAR	VAR %
PA631	Dépôt e cautionnement reçus	5 060	5 280	-220	-4%
PA632	Personnel	31 595	17 656	13 939	79%
PA633	Etat et compte rattachés	2 743 691	2 063 942	679 749	33%
PA634 a	Dettes des autres activités	1 958	0	1 958	
PA634b	Créditeurs divers	3 679 190	3 258 639	420 551	13%
PA634c	Concours bancaires	5 943	106	5 837	100%
TOTAL		6 467 437	5 345 623	1 121 814	21%

11) Autres Passifs

Les autres passifs consolidés accusent un solde au 31 Décembre 2012 est de 4 192 317 DT contre 4 603 642 DT en 2011. Ils sont constitués par les comptes de régularisation Passif.

C. EXPLICATION DES COMPTES DE RESULTAT

12) Primes Acquis

Les primes acquises consolidées accusent un solde de 95 162 037 DT au 31 Décembre 2012 contre 85 659 269 DT en 2011, et se détaillent comme suit :

RUBRIQUES	Assurance NON VIE	Assurance VIE	31/12/2012
Primes émises et acceptées	90 387 584	9 548 857	99 936 441
Variation de la provision pour prime non acquise	-4 774 404		-4 774 404
TOTAL des Primes Acquis	85 613 180	9 548 857	95 162 037
%	90%	10%	100%

La

valeur des cessions consolidées s'élève à 25 482 869 DT.

13) Les produits d'exploitation

Les produits d'exploitation consolidés accusent un solde de 10 359 733 DT au 31/12/2012 contre 7 117 428 DT en 2011 et se détaillent comme suit :

RUBRIQUES	Assurance NON VIE	Assurance VIE	Autres Activités	31/12/2012	31/12/2011	Var En Valeur	En %
Produits d'exploitation des autres activités	-	-	610 817	610 817	564 619	46 198	8%
Produits des placements des sociétés d'assurance (vie)	-	4 149 897	-	4 149 897	2 552 221	1 597 676	63%
Produits de placements alloués transférés à ER	5 590 913	-	-	5 590 913	3 891 198	1 699 715	44%
Autres produits techniques	-	-	-	-	96 922	- 96 922	-100%
Produits financiers des autres activités	-	-	8 106	8 106	12 468	- 4 362	-35%
TOTAL des Produits d'exploitation	5 590 913	4 149 897	618 923	10 359 733	7 117 428	3 242 305	46%
%	54%	40%	0%	100%			

14) Les charges d'exploitation

Les charges d'exploitation consolidées accusent un solde de 116 158 211 DT au 31/12/2012, et se détaillent comme suit :

RUBRIQUES	Assurance NON VIE	Assurance VIE	Autres Activités	31/12/2012
Charges financières			5 077	5 077
Charges de prestations d'assurance: Sinistres	77 867 265	4 884 939		82 752 204
Charges de prestations d'assurance: Provision technique	1 658 132	2 245 750		3 903 882
Charges de prestations d'assurance: Provision PB		140 791		140 791
Charges de prestations d'assurance: Frais d'exploitation	16 688 523	1 643 833		18 332 356
Autres charges techniques	7 160 989	408 968		7 569 957
Charges d'exploitation des autres activités			1 159 963	1 159 963
Charges des placements des sociétés d'assurance		2 213 629		2 213 629
Produits de placements alloués transférés à ER			80 353	80 353
Total des Charges d'exploitation	103 374 909	11 618 262	1 165 040	116 158 211

V. Note sur le retraitement des données de 2011 :

Les chiffres comparatifs relatifs à l'année 2011 ont été retraités pour les besoins de comparabilité afin de tenir compte des principales modifications effectuées sur les états financiers individuels de GAT assurances et qui ont touché le poste modifications comptables.

L'impact global de ces modifications se présente comme suit :

	31/12/2011 retraité	31/12/2011	Impact des retraitements
Réserves Consolidées	- 1 928 961	- 2 170 061	241 100
Résultat Consolidé	1 387 852	841 464	546 388
Total	- 541 109	- 1 328 597	787 488
Part des minoritaires dans les réserves	293 515	293 515	-
Part des minoritaires dans les résultats	- 65 759	- 65 759	-
Total	227 756	227 756	-
Impact Global des retraitements	- 313 353	- 1 100 841	787 488

Les principaux retraitements effectués sont :

- Correction d'erreur:
- Provision pour primes non acquises :

Le GAT a procédé pour la première fois en 2012 au calcul de la provision pour primes non acquises pour les produits d'assistance : assistance voyages et assistance automobiles :

Les montants de corrections afférents à l'exercice 2011 ayant touché le poste modification comptable tel que calculé par notre actuaire se détail comme suit :

Désignation	Impact sur les capitaux propres d'ouverture	Impact sur le résultat 2012
correction de la PPNA assistance au voyage	-207.971	- 53.471
correction de la PPNA assistance automobile	-910.212	-202.433

Les données comparatives de 2011 ont été retraitées.

- Part des réassureurs dans les réserves de stabilité :

La compagnie a effectué le calcul de la part des réassureurs dans la réserve de stabilité pour la première fois cette réserve concerne la branche vie et précisément la police TUNISAIR, l'impact sur les capitaux propres d'ouverture 2012 est de 624.690 dinars et sur le résultat de l'exercice est de 19.306 dinars.

Les données comparatives de 2011 ont été retraitées.

- Part des réassureurs dans les provisions mathématiques vie :

Suite à la proposition du service réassurance, la compagnie a procédé pour la première fois au calcul de la part des réassureurs dans les provisions mathématiques vie.

Cette rubrique concerne le contrat collectif Swicorp et des contrats individuels objets de traités facultatifs.

L'impact de la part des réassurances dans les PM Vie sur les capitaux propres de 2012 est de 649.617 dinars et sur le résultat de 2012 est de -156.146 dinars.

Les données comparatives de 2011 ont été retraitées.

➤ modification comptable:

- Frais d'acquisition reporté :

Suite à la décision de transférer l'activité vie vers la filiale vie du GAT, la méthode de détermination des frais d'acquisition a été revue de la durée moyenne des contrats à la résorption sur la période restante jusqu'au transfert.

L'impact de la modification sur les capitaux propres d'ouverture est de - 394.887 dinars et -6.729 dinars sur le résultat de l'exercice.

Les données comparatives de 2011 ont été retraitées.

- Provision pour primes non acquises RC décennale :

Pour l'harmonisation des méthodes de calcul de la provision pour primes non acquises RC décennale directe avec celle de la réassurance, la compagnie adopte la méthode de prorata temporis, pour que la provision pour primes non acquises relative aux cessions en réassurance ne soit en aucun cas portée au passif du bilan pour un montant inférieur à celui pour lequel la provision pour primes non acquises ne figure à l'actif.

Ainsi nous avons procédé à la comptabilisation de l'écart constaté entre les primes non acquises des affaires en direct de la branche Responsabilité Civile Décennale et ceux figurant dans les comptes de réassurance. Son impact sur les capitaux propres d'ouverture est de 1.026.251 dinars et de 208.528 dinars sur l'exercice 2012.

Les données comparatives de 2011 ont été retraitées.

- Modification du déversement:

Courant l'exercice 2012, le GAT a procédé à un changement des clefs de ventilation des charges de personnel.

Antérieurement les charges de personnel ont été réparties au prorata des primes émises, en 2012 ces charges sont affectées comme suit :

Affectation directe des charges du personnel des directions techniques sur les branches respectives

les charges du personnel des directions support demeurent réparties au prorata des primes émises.

VI. Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice:

Aucun événement significatif de nature à affecter l'activité et la situation financière du groupe n'est intervenu entre la date de clôture et celle d'établissement des états financiers.

Groupe des Assurances de Tunisie
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
Etats financiers consolidés- Exercice clos le 31 décembre 2012

Messieurs les actionnaires du Groupe des Assurances de Tunisie,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés du groupe GAT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2012, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

I- Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du groupe GAT, comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2012, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres de 24 554 163 dinars, y compris le déficit de l'exercice s'élevant à 9 632 396 dinars.

1. Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au Système Comptable des Entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserves.

3. Justification de l'opinion avec réserves

La compagnie Groupe des Assurances de Tunisie a fait l'objet en 2011 d'un contrôle fiscal approfondi couvrant les exercices 2007, 2008, 2009 et 2010. Le résultat de la notification a fait ressortir un montant de 2 609 KDT (montant n'incluant pas les éventuels intérêts et pénalités de retard relatifs à l'exercice 2012) et un crédit d'impôt nul contre un crédit comptabilisé de 2 852 KDT. La compagnie a répondu à la dite notification dans les délais légaux et a constaté une provision à ce titre pour un montant de 263 KDT. La position définitive de l'administration fiscale

n'étant pas encore parvenue, son impact sur les états financiers arrêtés au 31 décembre 2012, ne peut être raisonnablement mesuré.

Il convient de signaler que, pour bénéficier de l'amnistie fiscale en vigueur en 2012, la compagnie a procédé à la liquidation partielle d'un montant de 294 KDT représentant les chefs de redressements acceptés.

4. Opinion avec réserves

A notre avis et sous réserve des incidences des questions évoquées au paragraphe « Justification de l'opinion avec réserves », les états financiers consolidés sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du groupe GAT ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II- Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles, et nous avons noté que :

- Le taux de représentation des provisions techniques par des placements, au niveau de la compagnie Groupe des Assurances de Tunisie, à la clôture de l'exercice 2012, se situe en deçà du seuil réglementaire.
- Le principe de cantonnement tel que prévu par l'article 30 de l'arrêté du ministre des finances du 27 février 2001 n'est pas appliqué par la compagnie Groupe des Assurances de Tunisie.
- La marge de solvabilité de la compagnie Groupe des Assurances de Tunisie, à la clôture de l'exercice 2012, est inférieure au minimum requis prévu par l'article 58 et 58 bis du code des assurances.
- Le taux de représentation des provisions techniques par des placements, au niveau de GAT VIE (Ex-AMINA), à la clôture de l'exercice 2012, se situe en deçà du seuil réglementaire.

A l'exception des points ci-dessus exposés, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice.

Tunis, le 03 Octobre 2013

Les commissaires aux comptes

**AMC Ernst & Young
Fehmi Laourine**

**ECC MAZARS
Mohamed Ali ELAOUANI**